

CAHIER DE PRÉSENTATION



LA GRANDE CONCERTATION

Ensemble pour l'intégration des
personnes handicapées de Laval

1. OBJECTIFS DE LA TOURNÉE

Les rencontres avec les membres (gestionnaires, administrateurs, employés, utilisateurs de services, bénévoles, ...) se veulent un lieu convivial d'échange poursuivant les objectifs suivants :

- Clarifier la mission, les valeurs et le rôle du ROPPHL
- Informer sur le Forum « La Grande Concertation »
- Valider les constats, les enjeux et les opportunités établis par le ROPPHL
- Consulter sur des thèmes transversaux
- Partager « Le Recueil des états de situation » réalisé par le ROPPHL
- Inviter les membres à s'inscrire au forum et à diffuser au sein de leur équipe, administrateurs, membres, ...

Le ROPPHL souhaite vous consulter dans le cadre de la tournée des membres en vue du Forum de la Grande Concertation.

2. AVANT-PROPOS



Les moments forts du ROPPHL

1994: Création du ROPPHL

1997: Colloque pour les membres du ROPPHL "Ensemble en action" les 11 et 12 avril

2001: Lac-à-l'épaule pour les membres du ROPPHL les 7 et 8 novembre à Oka

2005: Lac-à-l'épaule pour les membres du ROPPHL les 15 et 16 novembre à Pointe-du-Lac

2011: Restructuration du ROPPHL

2012: Tournée des membres et des partenaires

2016: Forum de la Grande Concertation vers une planification stratégique 2017-2020

Dès ses premières années de création, le ROPPHL s'est doté d'une planification stratégique en 1998-2001. Les enjeux du Regroupement étaient de se positionner dans le grand échiquier de la concertation, d'augmenter sa visibilité et celle de ses organismes membres et de favoriser la circulation de l'information sur l'avancement des dossiers. En 2001 et en 2005, le ROPPHL a réuni ses membres en « Lac-à-l'épaule » pour discuter et décider des mandats de concertation, de défense des droits et de soutien aux membres.

En 2011, la nécessité de doter le ROPPHL de balises précisant les orientations et les positionnements des membres quant aux enjeux des personnes handicapées s'est fait sentir à la suite de changements successifs à la direction. Les priorités étaient identifiées au fur et à mesure, et en fonction des administrateurs et de la direction en poste.

Une tournée des membres et des partenaires s'est tenue en 2011-2012 et a confirmé la nécessité de se doter d'un mécanisme permettant d'avoir une vision commune avec ses

membres, à propos des enjeux des personnes handicapées. L'élaboration d'une plateforme de revendications apparaissait alors comme un moyen pertinent pour y parvenir. C'est en 2014 qu'un comité amorce les travaux de rédaction des états de situation sur 12 thèmes devant conduire à une consultation, puis à présenter une plateforme de revendications lors d'un colloque.

À l'amorce des travaux, les objectifs du ROPPHL étaient de :

1. Consolider le positionnement du ROPPHL comme organisme de **représentation collective** des personnes handicapées à Laval
2. Clarifier les positions du ROPPHL à l'égard des différents dossiers d'intégration des personnes handicapées à Laval
3. Développer une **position commune** entre les organismes-membres, le conseil d'administration et la permanence sur les revendications et priorités d'action du regroupement

OBJECTIF PRINCIPAL: Mieux représenter les personnes handicapées de Laval en les consultant pour connaître leurs besoins et identifier les obstacles pouvant nuire à leur intégration sociale.

Au fil des travaux, le comité a été amené à resserrer et à réorienter le sens de la démarche. L'enjeu de « taille » est vite devenu insurmontable : Le ROPPHL n'avait pas les moyens de ses ambitions à réaliser une démarche de consultation pour obtenir des résultats significatifs et crédibles concernant autant de préoccupations sur les 12 thèmes identifiés. Celle-ci a graduellement évolué vers un processus s'apparentant à une planification stratégique.

Après avoir complété son mandat de rédaction des états de situation portant sur les 11 thèmes, le comité a recommandé à l'Assemblée générale annuelle du 31 mai 2016, de former un nouveau comité ayant pour mandat d'organiser une tournée de consultation à l'automne 2016 auprès des membres suivie d'un évènement rassembleur en décembre 2016.

3. MISSION

Le Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPHL) fondé en 1994, par différents organismes communautaires de la région, a pour mission de :

- Défendre et promouvoir les intérêts de ses membres
- Favoriser la concertation entre ses membres sur des dossiers **d'intérêt commun**
- Faire les représentations nécessaires auprès des différentes autorités pour l'avancement de ses buts
- Créer des liens avec d'autres regroupements au Québec

4. VALEURS

Les valeurs qui guident les prises de décisions du ROPPHL et qui aident à définir ses priorités sont :

- La transparence (communications et circulation de l'information)
- La collaboration (travail d'équipe)
- Le respect

5. RÔLE

C'est un regroupement de 28 organismes qui ont comme mission soit la promotion des intérêts et la défense des droits et/ou des activités et services auprès des personnes handicapées ou de leur famille sur le territoire lavallois. Leur clientèle est composée d'environ 8500 personnes de tous âges vivant avec une déficience sensorielle, motrice, intellectuelle, un trouble langagier ou du spectre de l'autisme.

Le ROPPHL fait principalement de la défense collective des droits des personnes qu'il représente. Selon le bailleur de fonds, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), la « défense collective des droits » se définit par :

- les activités liées à une action politique non partisane,
- les activités de mobilisation sociale et de représentation auprès du gouvernement dans le but de le sensibiliser à ses analyses et aux situations que vivent certains groupes
- l'éducation populaire autonome qui a pour objectif d'outiller des personnes, de les responsabiliser et de leur donner du pouvoir face à des situations.

Pour réaliser cet aspect, le ROPPHL

- participe à des activités de concertation sur des questions touchant de près ou de loin les personnes handicapées;
- mobilise les organismes-membre et leurs membres autour d'actions politiques non partisans;
- analyse des politiques, produit des avis et fait les représentations nécessaires;
- invite les organismes à des rencontres d'information, rédige des documents expliquant les politiques, les lois, etc.

Ses actions et interventions sont conçues autour de dossiers qui touchent les personnes qu'il représente et leurs familles; ces dossiers concernent soit l'accès aux services (et à des services de qualité), soit leur intégration et leur participation sociales.

6. LA GRANDE CONCERTATION

Comme l'objectif du Forum est d'établir ensemble les orientations du ROPPHL pour les prochaines années,

VALIDER les constats, les enjeux et les opportunités pour les états de situation des 4 grands thèmes suivants, et la vie associative du ROPPHL avec ses membres.

1. L'accessibilité universelle

- Architecturale
- Transport
- Communications

2. La santé et les services sociaux

- Services visant le maintien à domicile
- Diagnostic/adaptation/réadaptation
- Ressources résidentielles
- Programme d'adaptation de domicile

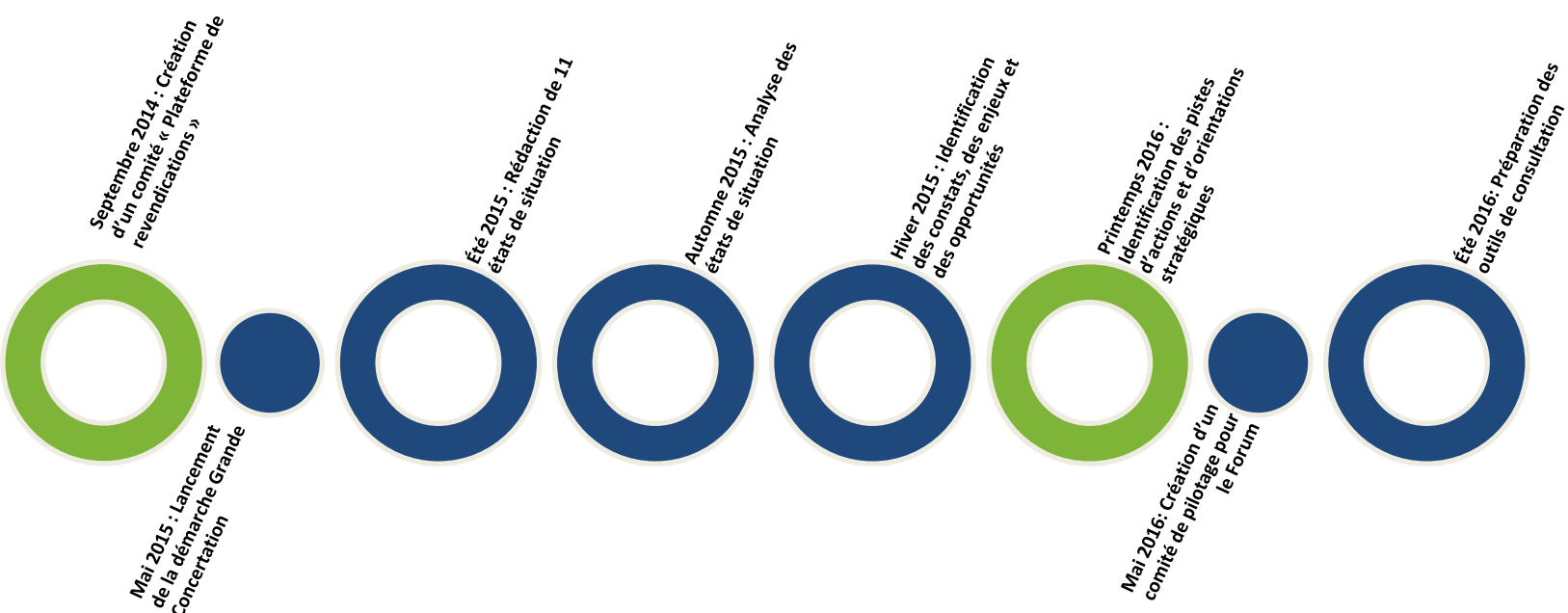
3. L'habitation

- Logement social et abordable

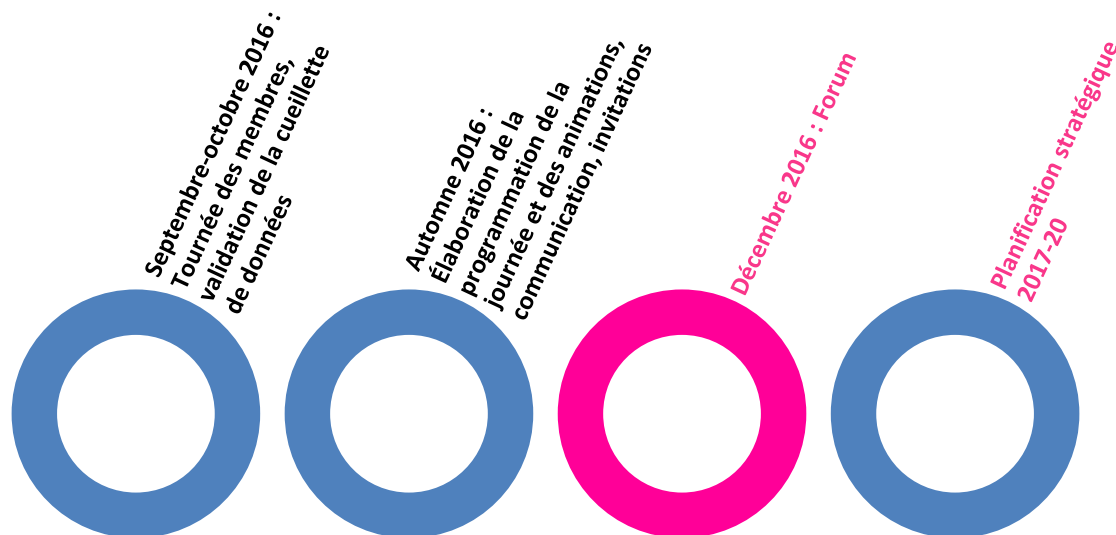
4. La vie sociale et professionnelle

- Activités socioprofessionnelles et communautaires
- Éducation
- Travail

Étapes réalisées



Étapes à venir



7. OBJECTIFS DU FORUM

D'abord, qu'est-ce qu'un forum?

Définition: *Forum: n. m. Réunion avec débat autour d'un thème.*

Le Forum Grande Concertation, ensemble pour l'intégration des personnes handicapées servira à orienter les objectifs stratégiques 2017-2020 en fonction des enjeux identifiés par les membres du ROPPHL.

Par cette démarche, le ROPPHL vise à

- ✓ Offrir la parole aux membres pour décider des actions du ROPPHL
- ✓ Consolider le rôle du ROPPHL avec les membres
- ✓ Stimuler la vie associative et le sentiment d'appartenance
- ✓ Établir un langage commun et une vision commune des orientations et des actions du ROPPHL

Pour arriver à réfléchir sur des objectifs stratégiques, le déroulement de la journée proposera une bonne partie du temps à travailler en ateliers par sous-groupe, en plénière en sous-groupe et en plénière en grand groupe. Une variation des groupes de travail optimisera la rencontre d'un plus grand nombre de collaborateurs et favorisera la prise de parole. Le choix d'animations de courte durée visent à aborder un maximum de sujets, sans négliger la qualité des échanges. Tous les participants travailleront sur toutes les thématiques et en même temps (accessibilité universelle, santé et services sociaux, habitation, vie sociale et professionnelle).

8. ET LA SUITE

Les objectifs stratégiques qui auront fait l'objet d'adoption des membres, seront présentés lors de la prochaine assemblée générale annuelle du ROPPHL, le 31 mai 2017.

Le Forum Grande Concertation met un point final à une démarche qui s'est échelonnée sur plus de 2 ans. D'un autre angle, il sera l'amorce d'une nouvelle phase, celle de la planification stratégiques 2017-2020.